

Radio éducative et élaboration d'un nouveau projet relatif aux « ateliers audiovisuels »

par
Carlos A. Arnaldo

N° de série : FMR/CC/CDF/90/207 (FIT)



Organisation des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Paris, 1990

CAP-VERT

RADIO EDUCATIVE ET ELABORATION
D'UN NOUVEAU PROJET RELATIF AUX
"ATELIERS AUDIOVISUELS"

par Carlos A. Arnaldo

Rapport établi à l'intention
du Gouvernement de la république
du Cap-Vert par l'Organisation
des Nations Unies pour l'éducation,
la science et la culture (Unesco)

Organisation des Nations Unies
pour l'éducation, la science
et la culture

FIT-507-CVI-70
Rapport technique (Arnaldo)
FMR/CC/CDF/90/207(FIT)
2 avril 1990

© Unesco 1990
Printed in France

Table de matières

	<u>Page</u>	
I.	INTRODUCTION.....	1
	Les infrastructures de la communication.....	1
	Les tendances politiques et économiques.....	4
	La réforme de l'enseignement.....	4
	Evaluation du projet relatif à la Radio éducative.....	5
II.	DEROULEMENT DE LA MISSION.....	5
	L'Institut de technologie éducative et de pédagogie.....	5
	L'élargissement du champ des activités.....	6
	La formation des enseignants.....	6
	L'alphabétisation : une priorité fondamentale.....	6
	Activités prévues en 1989.....	7
III.	CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	7
	Les ateliers audiovisuels : une proposition.....	7
	Eléments pour la formulation du projet.....	9

Abréviations

Cabopresse:	Agence de Presse nationale de Cap-Vert
Cenjor:	Centro Protocolar de Formação Profissional para Jornalistas
FAO:	Food and Agriculture Organization
PANA:	Pan African News Agency
PIDC:	Programme international pour le Développement de la Communication
UNICEF:	United Nations Children's Fund
WANAD:	Développement des Agences de Presse de l'Afrique de l'Ouest

Rapport technique

I. INTRODUCTION

1. La mission avait un double objectif : d'une part, inspecter le projet 507-CVI-70 relatif à la Radio éducative et préparer les homologues nationaux à la relève à la fin de 1989 ; d'autre part, discuter avec les autorités gouvernementales d'un éventuel nouveau projet comme suite aux recommandations de la Table ronde du Cap-Vert (décembre 1986) et des missions préparatoires de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement qui l'ont suivie, en particulier dans le contexte des réformes de l'enseignement et de la création d'un nouvel institut de technologie éducative et de pédagogie. Le présent rapport est limité aux seuls aspects relatifs à la communication.

2. Le Cap-Vert ayant connu de nombreux changements économiques et sociaux au cours des cinq dernières années, il n'est pas inutile d'examiner quelques-uns des principaux événements et de déterminer comment ils ont une incidence sur les modalités nouvelles de coopération aux fins du développement.

Les infrastructures de la communication

3. L'information a connu un véritable essor au Cap-Vert, ainsi qu'en témoignent l'utilisation accrue de la radio et de la télévision et l'existence d'un certain nombre de centres audiovisuels dans divers bureaux s'occupant du développement, ministères et bureaux d'organismes des Nations Unies. L'on observe de manière générale un recours croissant à la micro-informatique dans tout le pays, non seulement dans les journaux, mais aussi dans un certain nombre de bureaux s'occupant du développement.

4. Dans tous les secteurs des médias, une formation technique doit être dispensée au même rythme que le développement rapide des infrastructures, de la communication. Le matériel technique, bien que neuf, devient vite hors service ou fonctionne mal du fait de l'absence de pièces de rechange et de compétences de base pour son entretien. Au fur et à mesure du développement de la communication, la formation dans de nouveaux domaines et à de nouvelles applications continuera d'être une nécessité impérieuse.

5. La radio dessert maintenant toutes les îles, avec des stations-relais à Mindelo, Sto Antaô et Sal. Des plans sont établis pour la construction d'un nouveau bâtiment, avec des fonds nationaux, et les travaux devraient commencer en mars 1989. Malheureusement, aucun crédit n'a été prévu pour le mobilier ou l'équipement du studio et le matériel de transmission. L'Unesco a fourni, au titre d'un accord de fonds-en-dépôt conclu avec la République fédérale d'Allemagne, les émetteurs et le pylône destinés à constituer l'ossature du réseau; et dans le cadre d'un projet bilatéral, la France a fourni le matériel technique complémentaire et dispensé une formation. Ces deux projets ont été menés à leur terme, mais aucune coopération consécutive n'a été prévue.

6. La radio nationale se prépare également à l'avènement de la radio locale : elle s'est équipée de petits émetteurs à modulation de fréquence qui pourront être utilisés pour relayer les émissions nationales vers les points éloignés et en même temps pour diffuser les émissions locales. Le directeur de

la radio nationale, M. Carlos Gonçalves, a manifesté son intérêt pour une expérimentation des émetteurs mis au point par l'Unesco et la création éventuelle d'une chaîne de montage locale.

7. Une formation ponctuelle du journalisme de la radio a été assurée au cours de l'année écoulée par le Cenjor - Centro Protocolar de Formação Profissional para Jornalistas - à Lisbonne. Un besoin urgent dans ce domaine est le développement de la bibliothèque et des archives et une mission technique de l'Unesco à cet effet serait appréciée.

8. Si l'on veut utiliser la radio dans des actions éducatives ou des actions de développement, il est indispensable de prévoir en même temps un soutien au niveau des infrastructures.

9. La télévision s'est rapidement développée ; en cinq ans à peine elle est passée du stade de l'expérience d'amateur à celui d'une station de télévision en couleur à part entière, et compte à l'heure actuelle 15 producteurs et 8 techniciens. Bien que la capacité de production soit proche de la saturation, la station a mis sur pied six centres de projection vidéo en milieu rural (à Fogo, Santiago et San Nicolau) et prévoit d'en implanter trois autres (à Maio, Fogo et Stô Antão), qui seront par la suite dotés de capacités de production et de transmission. Aucun crédit ou personnel supplémentaire n'a cependant encore été prévu à cet effet.

10. Le responsable des programmes de télévision a manifesté son intérêt notamment pour la production d'une série de documentaires consacrée à l'histoire du Cap-Vert (qui pourrait également être utilisée par les écoles pour l'enseignement de l'histoire). Cette série traiterait des origines géologiques et des évolutions futures, des origines des peuples et des langues, de la musique, de la culture et des perspectives actuelles.

11. Le directeur de la télévision, M. João Pires, s'est dit préoccupé par la question de la bibliothèque et des archives, et il a demandé en termes pressants l'envoi d'une mission technique qui serait appelée à fournir des avis dans le domaine de la formation des personnels et de la planification des archives.

12. Deux des principaux journaux cap-verdiens utilisent des techniques modernes de microédition et de tirage offset. Le journal national, Voz di Povo, se prépare à paraître quotidiennement (il paraît actuellement deux fois par semaine). Le journal du Parti, Tribuna, pratique une politique rédactionnelle des plus libérales et publie régulièrement des articles reflétant les points de vue de l'opposition. Voz di Povo a manifesté son intérêt pour le projet de l'Unesco relatif au transfert électronique des données et, plus particulièrement, pour un matériel portable permettant à un journaliste de transmettre des dépêches vers Praia, ainsi que pour un module plus évolué de transmission du journal tout entier pour impression vers des points aussi éloignés que Boston ou Lisbonne, puisque la majorité des Cap-Verdiens vit à l'étranger. Le Cenjor, qui assure actuellement la formation de ses journalistes, a également accepté en principe d'aider à réaliser le projet relatif au transfert électronique de dépêches et, par la suite, du journal.

13. Deux journaux paraissent également à Mindelo - Terra Nova et Noticias. Puncto e Virgulo a cessé de paraître en raison de difficultés financières. Sa disparition est une véritable perte, car c'était l'une des rares revues culturelles mensuelles du pays et la principale tribune où nombre d'écrivains, d'historiens et d'intellectuels de talent pouvaient s'exprimer.

14. Une nouvelle agence de presse, Cabopresse, a été créée et sera prochainement opérationnelle, espère-t-on. Elle compte actuellement deux journalistes, neuf stagiaires, deux techniciens et des correspondants à Mindelo et à Sal. Il est prévu que l'agence disposera ultérieurement d'un correspondant au moins sur chaque île. Des services de nouvelles étant offerts par tous les médias, il sera nécessaire de définir plus précisément le rôle de Cabopresse. Celle-ci pourrait par exemple se concentrer sur les nouvelles et informations à destination et en provenance de l'étranger, par le canal de la PANA et d'autres agences de presse, ainsi que sur les bulletins destinés à la radio et à la télévision. Les autres médias verraient alors leur rôle limité à celui de fournisseur d'actualités sonores et filmées et de reportages en profondeur.

15. Cabopresse bénéficie de l'aide du PIDC, principalement sous forme de téléscripteurs et de mobilier. Il est prévu que des dispositions seront prises pour obtenir une formation et un matériel supplémentaire dans le cadre de WANAD (projet de développement des agences de presse en Afrique de l'ouest et centrale, financé par la République fédérale d'Allemagne). Les formalités en vue de la participation de Cabopresse à ce projet sont en cours ; elles ont été engagées par le conseiller technique en chef de WANAD, M. Babacar Fall. Le Cenjor pourrait également contribuer à la formation des journalistes.

16. Le Département de la communication sociale, qui exerce une autorité de tutelle sur les médias mais sans en contrôler directement la gestion, prévoit de créer un centre de ressources audiovisuelles multimédias. Une collection de livres, de revues et de documents traitant de tous les domaines de la communication serait constituée ; en même temps, serait gérée une base de données relatives aux matériels audiovisuels de la radio, de la télévision et du cinéma, et aux émissions radiophoniques éducatives qui sont disponibles. Ce fonds documentaire serait mis à la disposition de tous les utilisateurs qui sont les professionnels des médias. On détermine actuellement s'il y aurait lieu également de prévoir dans le cadre de cette médiathèque la création d'un dépôt d'archives audiovisuelles où seraient conservés les documents historiques et culturels dont les médias n'ont pas l'utilisation immédiate. Cela permettrait non seulement de disposer d'un fonds documentaire permanent, mais aussi de sauvegarder le patrimoine audiovisuel du pays.

17. Un domaine de recherche particulièrement difficile est celui des "voix de l'indépendance", à savoir les enregistrements sonores qui ont été radiodiffusés dans les années 1970 au Cap-Vert, mais aussi - et surtout - en Guinée-Bissau. Une étroite coopération avec les médias de la Guinée-Bissau serait nécessaire, mais si elle portait ses fruits, ce serait une contribution appréciable à la sauvegarde du patrimoine des deux pays. Revêtent une importance particulière à cet égard les enregistrements sonores du héros national, Amilcar Cabral, qui, s'ils ne sont pas rapidement retrouvés et restaurés, risquent de se détériorer complètement du fait d'une altération naturelle due au climat.

18. Le directeur, M. Carlos Tavares, a demandé que l'Unesco envoie une mission technique pour dispenser une formation dans ce domaine et aider à établir des plans pour l'organisation de la médiathèque et des archives dont la création est envisagée.

19. Compte tenu de la situation actuelle des moyens de communication de masse au Cap-Vert, il est vivement recommandé d'intégrer dans tout projet sectoriel un volet de développement des infrastructures. Dans un projet visant, par exemple, à utiliser la radio et la télévision dans le cadre de programmes éducatifs, il faudrait prévoir de renforcer ces médias eux-mêmes, afin qu'ils puissent mieux remplir leur fonction éducative. La télévision est actuellement sollicitée au-delà de ses limites tant en matériel qu'en personnel. La radio,

bien qu'elle s'apprête à emménager dans de nouveaux locaux, n'a toujours pas de crédits pour son équipement et la formation de son personnel. Le matériel existant est à bout de souffle.

20. Il convient également de veiller à coordonner les ressources existantes et à les utiliser au maximum plutôt que se doter de moyens nouveaux, pour lesquels on ne disposerait ni du personnel qualifié, ni des infrastructures nécessaires.

Les tendances politiques et économiques

21. L'évolution politique et le développement économique constituent un contexte plus large ouvrant des perspectives nouvelles à ce pays insulaire.

22. Le régime socialiste qui a cours au Cap-Vert est peut-être sans pareil dans le monde. La politique générale qui est appliquée est que le gouvernement n'intervient pas dans l'économie aussi longtemps que le secteur privé est capable de la gérer efficacement. Le gouvernement s'efforce d'intégrer, de coordonner et, si nécessaire seulement, de "contrôler" les secteurs clés de l'économie (alimentation, devises, transports et télécommunication), mais uniquement dans la mesure indispensable pour assurer une répartition équitable pour tous et une utilisation rationnelle des ressources limitées du pays. Pour prendre un exemple très frappant, le gouvernement prévoit de réduire à 40% le niveau de ses subventions à la radio nationale, en faisant implicitement obligation à celle-ci de compléter ses revenus par des recettes commerciales. Il en sera bientôt de même pour la télévision et les autres industries de médias.

23. Il importe par ailleurs de noter que le troisième congrès du PAICV a créé de nombreuses possibilités nouvelles : libéralisation de l'économie, privatisation des banques, création de banques dans les îles, nouvelle loi sur la presse (qui encourage le développement de journaux privés et la liberté d'expression dans les journaux du Gouvernement ou du Parti) et développement plus libre des médias en général, en particulier l'impulsion donnée actuellement aux plans relatifs à l'implantation de radios locales et de centres ruraux de télévision.

24. Cette évolution traduit la volonté implicite du gouvernement de décentraliser les activités au profit des autres îles et de développer des centres urbains secondaires et tertiaires. Le nouvel aéroport de Sto Antão (île la plus éloignée et la plus difficile d'accès), et les services gouvernementaux décentralisés implantés sur plusieurs îles en sont autant de témoignages. Ilhã de Sal, où se trouve l'aéroport international, s'est rapidement transformée en petit centre touristique, bien qu'elle ne compte actuellement que trois hôtels ; trois autres sont prévus.

La réforme de l'enseignement

25. En examinant le dernier Plan national de développement, lors de la Table ronde, on s'est rendu compte que la principale richesse du Cap-Vert résidait dans ses ressources humaines ; c'est pourquoi l'une des priorités du Gouvernement a été l'éducation au sens le plus large, à savoir l'éducation formelle, l'enseignement technique, l'éducation extra-scolaire des adultes, la formation professionnelle ainsi que les actions éducatives connexes menées dans d'autres secteurs.

26. L'objectif premier du Ministère de l'éducation est donc l'adoption efficace du nouveau cycle d'enseignement - l'ensino basico (six années d'enseignement primaire et six années d'enseignement secondaire), assortie d'une évaluation permanente. La réforme prévoit également l'amélioration des locaux des écoles primaires, la création ultérieure de cinq écoles secondaires supplémentaires et la relance de l'école technique, le but ultime étant que chaque grande île au moins aurait accès à des diplômes du niveau du secondaire. A cet effet, une expérience suivie de très près sera menée à Sta-Catalina, une des principales villes éloignées de l'île de Santiago. Cette ville semblerait également être le lieu logique où devrait être implanté tout projet relatif à l'éducation ou aux médias car on tirerait ainsi parti de la recherche globale qui est menée.

27. Etant donné le manque de ressources, le Ministère de l'éducation prévoit une forte dépendance sur les différents supports - radio, vidéo et imprimés.

Evaluation du projet relatif à la Radio éducative

28. A la suite de la démission de la directrice de la Radio éducative, (Mme Dina Salustio, actuellement responsable des programmes de télévision), le Ministre a annoncé en décembre dernier la nomination de sa remplaçante, Mme Maria Lourdes Guedes Pereira. Naturellement, quelques perturbations et difficultés seront inévitables au début, mais les compétences administratives de Mme Pereira, son expérience du Ministère de l'éducation et sa connaissance de l'anglais et du français garantissent que la transition se fera dans de bonnes conditions et que la présente phase du projet sera menée à bon terme.

29. Le Ministre envisage par ailleurs d'associer étroitement l'ancienne directrice à la formation des producteurs, car il ne souhaite pas se séparer des rares talents que le projet a mis en évidence. Il est prévu de demander à Mme Salustio d'animer, en collaboration avec un consultant externe, un cours de formation de deux semaines en 1989.

II. DEROULEMENT DE LA MISSION

L'Institut de technologie éducative et de pédagogie

30. Au cours de la mission, nous avons pu discuter des objectifs d'ensemble de la Radio éducative dans le contexte des nouvelles réformes de l'enseignement et de ses rapports avec le nouvel Institut de technologie éducative et de pédagogie ainsi qu'avec d'autres services et organismes. Lorsque la nouvelle directrice aura élaboré un programme de travail, le Ministre convoquera une réunion des représentants des services et organismes intéressés en vue de l'adoption concertée du programme définitif et des méthodes de travail.

31. Bien que la Radio éducative relève administrativement d'une division du Ministère, il est prévu de lui accorder une autonomie et une souplesse de fonctionnement qui lui permettront de collaborer directement avec le nouvel Institut (en particulier pour l'élaboration des programmes d'enseignement, la production des matériels d'enseignement et d'apprentissage ainsi que la formation des enseignants par la radio) comme avec les services et organismes s'occupant du développement au sein d'autres ministères.

32. Il est significatif que le Ministre de l'éducation ait décidé d'affecter aux nouveaux studios de la Radio éducative des locaux de l'Institut de technologie éducative et de pédagogie (projet de la Banque mondiale), afin d'illustrer de manière concrète le rapport qui existe entre les deux entités.

L'élargissement du champ des activités

33. En ce qui concerne le champ des activités de la Radio éducative, le Ministre, comme la nouvelle directrice, a souligné qu'il fallait d'abord intensifier l'action de formation des enseignants pour faciliter la mise en oeuvre des nouvelles réformes de l'enseignement. Il est également nécessaire de maintenir un niveau d'activité en rapport avec le personnel affecté à l'équipe : une directrice, un producteur, un dessinateur/technicien, un employé administratif/bibliothécaire/assistant. J'ai suggéré que le Ministère envisage de recruter cette année, un personnel supplémentaire, à savoir : un producteur et un technicien, et, à un stade ultérieur, un bibliothécaire spécialisé dans l'audiovisuel, qui pourrait aussi aider à préparer des matériels documentaires.

34. Dans la mesure où l'équipe organise bien son travail et où elle accroît son effectif, elle pourra collaborer avec d'autres organismes et participer à d'autres programmes de développement, en bénéficiant des apports des secteurs concernés. Une extension progressive des activités est donc à envisager, mais il est d'ores et déjà prévu que la Radio éducative élargisse son champ d'action.

La formation des enseignants

35. D'aucuns ont mis en doute le rapport coût-efficacité de l'utilisation de la radio pour la formation d'un nombre relativement faible d'enseignants. Mais au Cap-Vert, où, toutes proportions gardées, tout est important, la question serait plutôt de savoir si cela est faisable ou pas.

36. Dans un court laps de temps et en ayant recours à des méthodes traditionnelles, il est impossible d'élever le niveau des 1.500 enseignants du primaire sans fermer la moitié des établissements, sinon tous. Le Ministre compte donc fermement sur l'utilisation de la radio en dehors des heures d'enseignement pour former les enseignants au nouveau programme qui doit être élaboré dans le cadre de la réforme de l'enseignement. La stratégie globale consiste à diffuser par la radio, à l'intention des enseignants, des cours fondamentaux d'une durée d'une dizaine de semaines chacun, de psychologie de l'enfant, de pédagogie et d'alphabétisation ; à un stade ultérieur les cours seront alignés sur les matières inscrites au programme d'enseignement prévu dans la réforme. Certains de ces cours seront choisis pour être radiodiffusés à l'intention des élèves ; cette dernière activité constituera en elle-même une autre des principales activités de la Radio éducative.

37. A la fin des cours radiodiffusés, les enseignants qui les auront suivis régulièrement seront invités à participer à un stage de courte durée à l'Ecole normale nationale, à Praia, à l'issue duquel ils recevront leur diplôme d'enseignement. En témoignage de son intérêt pour ce projet, le Ministre s'est lui-même rendu personnellement dans un certain nombre d'îles pour distribuer les certificats d'assiduité aux cours. Dans cette perspective, la Radio éducative est considérée très fermement comme étant le seul moyen pratique d'améliorer le niveau du personnel enseignant du pays, et le Ministère s'est déclaré satisfait des résultats enregistrés jusqu'ici.

L'alphabétisation : une priorité fondamentale

38. L'un des contre-temps imprévus en 1988 a été le rapport du cours de formation des enseignants à l'alphabétisation. Les programmes et les matériels pédagogiques ont été préparés, l'UNICEF et le Département de l'alphabétisation apportant notamment leur concours à la conception et à la diffusion d'un journal local, Alfa. Le cours est maintenant prévu à titre prioritaire pour 1989.

39. Un projet pilote concentré sur l'île de Maio, qui compte environ 12.000 habitants et qui constitue une masse de terre compacte, est également à l'étude. Selon les estimations, l'utilisation conjuguée des cours par la radio et du personnel enseignant de l'île permettrait de faire passer en deux ans à 100% le taux d'alphabétisation, qui est actuellement de 40%. Seul le financement des frais de voyage et de séjour de quelques membres de l'équipe pour de courtes périodes sur l'île de Maio serait requis.

40. En raison de son impact, le projet pourrait donner une impulsion nouvelle aux activités de la Radio éducative sur d'autres îles où les obstacles seraient plus grands encore, et dans l'ensemble du pays. En cas de succès, il pourrait également servir de modèle pour l'élaboration de stratégies d'alphabétisation dans des pays dont la situation socio-économique est la même et qui se heurtent aux mêmes difficultés quant aux infrastructures.

Activités prévues en 1989

41. Pendant le reste de l'année 1989, les activités suivantes sont prévues et couvertes par le budget du projet :

- Elaboration du programme de travail, y compris :
 - . l'achèvement des cours de formation des enseignants
 - . le démarrage des cours centrés sur des matières choisies
 - . la collaboration avec d'autres organismes pour la production de leurs programmes
 - . le projet spécial relatif à l'alphabétisation à Maio
 - . l'évaluation des cours radiodiffusés.
- Achèvement des plans architecturaux et du studio à Achada San Antonio.
- Cours de perfectionnement en production d'émissions radiophoniques éducatives en avril, avec le concours d'un consultant externe et de Mme Salustio.
- Aide pour l'organisation de la médiathèque, par l'intermédiaire du consultant dont les services seront fournis au Département de la communication sociale, à la Radio nationale et à la Télévision du Cap-Vert.
- Voyages d'étude/de travail (dans les limites du budget) pour le personnel du projet.
- Elaboration du rapport final

III. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Les "Ateliers audiovisuels" : une proposition

42. Au vu des résultats obtenus jusqu'ici dans le cadre du projet, si modestes soient-ils, le Ministre de l'éducation, M. Corsino Tolentino, est extrêmement désireux de voir l'Unesco poursuivre son aide à la Radio éducative du Cap-Vert. C'est cette année seulement que l'on tirera parti des nouveaux studios et que l'on fera pleinement usage du matériel existant au titre du projet. Des recrutements de personnel sont prévus. La réforme de l'enseignement vient d'être adoptée et commence à être appliquée avec le soutien de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement. L'on relève actuellement une rare conjonction de facteurs favorables.

43. Le Ministre a évoqué la possibilité de formuler un nouveau projet qui serait appelé "Ateliers audiovisuels". Ces ateliers, qui seraient un prolongement de la Radio éducative, permettraient de mettre en place un centre de production et de documentation multimédias destiné à appuyer la mise en oeuvre des nouvelles réformes en collaboration avec le nouvel Institut de technologie éducative et de pédagogie : émissions radiophoniques, affiches, opuscules d'apprentissage (la micro-édition étant utilisée à cet effet), vidéocassettes et apports aux journaux existants, en particulier Alfa, sous forme d'imprimés et de graphisme. Aucune émission éducative de télévision au sens classique n'est envisagée, car pour le moment le nombre de récepteurs recensés dans les îles éloignées est insuffisant et de toute manière aucun établissement scolaire n'en possède, et ce sera le cas pendant quelques années encore. Lorsque la situation s'améliorera à cet égard, le Ministère pourra envisager la télévision éducative. La production vidéo de ces ateliers préparerait au moins les futurs producteurs de cette télévision.

44. Dans le contexte des réformes de l'enseignement, les Ateliers audiovisuels travailleraient en liaison directe avec l'organisme chargé de l'élaboration des programmes d'enseignement et, sur les orientations de celui-ci, assureraient la conception et la production des divers matériels destinés aux médias : émissions radiophoniques, affiches, matériels d'apprentissage et vidéocassettes. Les Ateliers contribueraient aussi directement à la formation des enseignants par le biais d'imprimés, d'émissions radiophoniques et de vidéocassettes.

45. Un deuxième niveau d'activité serait la préparation d'émissions radiophoniques éducatives destinées aux écoles primaires et secondaires dans des matières choisies du nouveau programme d'enseignement. L'équipe de la Radio éducative et les responsables des Ateliers audiovisuels bénéficieraient du concours de spécialistes de ces matières pour la conception et l'élaboration des matériels pédagogiques. Il n'est pas inutile de signaler à cet égard que les besoins sont considérables dans quelques-uns des domaines suivants qui intéressent tout particulièrement le Cap-Vert, en dehors, bien entendu, de celui de l'alphabétisation : l'histoire culturelle du pays (les émissions pourront être complétées par les documentaires qui sont actuellement à l'étude à la Télévision nationale), la musique (laquelle s'adapte particulièrement bien à la radio), l'écologie, la santé et l'hygiène.

46. Le Ministre prévoit également d'implanter des ateliers de production de vidéocassettes dans les trois principaux établissements secondaires de Praia (le nombre des ces établissements sera porté à 6 ou 7 dans le cadre du projet de la Banque mondiale), ces ateliers pouvant être pris en charge par le projet relatif aux Ateliers audiovisuels. Les vidéocassettes seraient destinées à compléter et à renforcer l'enseignement dispensé en classe. Dès qu'il y aura des fonds disponibles, les ateliers scolaires pourraient être étendus à des écoles primaires sélectionnées.

47. Un troisième niveau serait la collaboration avec d'autres secteurs du développement (agriculture, santé, coopératives, etc.) à l'élaboration de matériels audiovisuels dans leurs domaines respectifs. Les Ateliers audiovisuels ne seraient pas chargés de la production de ces matériels mais fourniraient des avis et des moyens. Cela serait conforme à la politique générale du Gouvernement, qui est d'utiliser les ressources existantes au maximum ou bien d'en créer des nouvelles. Dans le même esprit, le projet de la FAO relatif à la création de centres ruraux d'information ne prévoit pas de doter ces centres de nouveaux moyens de production mais plutôt d'instaurer une collaboration avec les organismes de médias existants ainsi qu'avec les Ateliers audiovisuels, dès que ces derniers seront devenus opérationnels.

Eléments pour la formulation du projet

- Objectifs

48. Le principal objectif en matière de développement est de planifier et de créer un centre complet de production et de documentation audiovisuelles aux fins de la mise en oeuvre des réformes de l'enseignement, dans le cadre de la conception de nouveaux programmes d'enseignement, de la formation des enseignants et de l'amélioration des matériels d'apprentissage destinés aux élèves de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, par la radio, les vidéocassettes et les imprimés. Le centre sera dénommé "Ateliers audiovisuels" ("Audiovisual Workshops" ou "Talyeres Audiovisuales").

49. Les Ateliers audiovisuels seront également chargés de créer des ateliers audiovisuels locaux dans les établissements secondaires du pays afin de fournir à ces établissements les matériels audiovisuels destinés à compléter l'enseignement qui y est dispensé. Dans la limite des fonds et des ressources en personnel disponibles, d'autres ateliers locaux seront créés, à l'école technique et dans certaines écoles primaires.

- Cadre institutionnel

50. Les Ateliers audiovisuels seront administrativement rattachés à la Division de la technologie éducative et de la pédagogie du Ministère de l'éducation, mais ils jouiront d'une autonomie de fonctionnement et seront en liaison directe avec les services concernés du Ministère de l'éducation et l'Institut de technologie éducative et de pédagogie. Un conseil interministériel chargé de la coordination sera constitué par le Ministre de l'éducation.

51. Les Ateliers audiovisuels établiront aussi une collaboration directe avec la Radio nationale du Cap-Vert, la Télévision nationale, les journaux Voz di Povo et Tribuna, l'agence de presse Cabopresse et d'autres organismes de médias dans leurs domaines de production respectifs.

52. En leur qualité de principal centre de production et de documentation audiovisuelles, les Ateliers travailleront en coordination avec d'autres secteurs du développement, à la conception et à la production de matériels audiovisuels dans leurs domaines d'activité respectifs.

53. Le Ministère de l'éducation nommera un directeur des Ateliers audiovisuels, qui sera chargé de la mise en oeuvre du programme et de la liaison avec l'organisme des Nations Unies qui sera l'agent d'exécution. Un personnel sera progressivement affecté aux Ateliers au fur et à mesure qu'avancera l'exécution du projet. Des crédits de fonctionnement prélevés sur le budget national seront prévus.

- Activités

54. Un plan de travail quinquennal sera élaboré et actualisé chaque année ; dans le cadre de cette mise à jour, des programmes et des activités spécifiques seront prévus en fonction des crédits de fonctionnement, de l'accroissement des effectifs et de la mise en place progressive des installations.

55. Parmi les activités figureront notamment les suivantes :

Organisation des Ateliers en différentes sections : production radio, coproduction vidéo, imprimés et graphisme, documentation audiovisuelle, liaison avec des services extérieurs.

Mise en place des moyens de production et des équipements techniques centraux ; équipement des ateliers locaux.

Elaboration de manuels de formation aux médias.

Formation des personnels techniques et artistiques clés, ainsi que des producteurs appartenant à d'autres secteurs du développement.

Conception et production d'émissions radiophoniques et d'instructions imprimées pour la formation des enseignants.

Conception et production d'émissions radiophoniques, d'instructions imprimées et de manuels d'apprentissage pour certaines matières de l'enseignement primaire.

Conception et production d'émissions radiophoniques, d'instructions imprimées et de manuels d'apprentissage pour certaines matières de l'enseignement secondaire.

Conception et production de matériels d'alphabétisation en collaboration avec l'UNICEF, la Division de l'alphabétisation et le journal Alfa. Ces matériels seront destinés aux nouveaux alphabètes et à l'éducation des adultes.

Création d'ateliers audiovisuels dans les établissements d'enseignement secondaire, à l'école technique et dans certaines écoles primaires.

Conception et coproduction de vidéocassettes sur certaines matières de l'enseignement secondaire.

Elaboration d'imprimés et de graphismes destinés à être utilisés dans les journaux ou dans les manuels scolaires et les manuels d'enseignement.

Suivi et évaluation des émissions et des matériels.

Apports du Gouvernement

56. Le Gouvernement du Cap-Vert fournira les apports en nature et en service ci-après :

Le terrain pour les studios de la Radio éducative et les Ateliers audiovisuels.

Le personnel : un directeur, un secrétaire/employé administratif, deux producteurs de radio, un dessinateur, un technicien multimédias, secrétaire-bibliothécaire ; cette équipe sera renforcée au fur et à mesure de l'extension des activités ; des spécialistes de disciplines seront mis à disposition sur une base ponctuelle, selon les matières, conformément au calendrier des activités.

Le frais de fonctionnement (téléphone, électricité, gaz eau et maintenance du véhicule affectée au projet).

Les coûts internes afférents aux activités de programme.

57. Compte tenu de l'amortissement du terrain et des bâtiments, les frais annuels de fonctionnement devraient s'établir aux alentours de 230.000 dollars des Etats-Unis et augmenter progressivement pendant la durée du projet, parallèlement à l'extension des programmes et des activités.

- Apports du projet

58. Le coût total du projet pour la période de cinq ans prévue est estimé à 1,2 million de dollars et représentera :

30 mois-homme de consultants internationaux ou l'équivalent en contrats passés avec les organismes compétents ;

Contrats-prestations
production
évaluation.

Formation, tant sur place qu'à l'étranger.

Equipement :

- matériel supplémentaire de production radio,
- magnétoscopes matériel de mixage et lecture vidéo, et les accessoires pour les Ateliers audiovisuels et les ateliers locaux,
- matériel de graphisme et de mise en page,
- matériel de photographie et de chambre noire,
- micro-ordinateurs pour la gestion, l'archivage, la micro-édition, la préparation des manuscrits et des articles,
- mobilier et fournitures,
- climatisation pour le studio et le magasins.

Apports aux médias nationaux : radio, télévision, journaux, agence de presse.

Coûts de fonctionnement.

ORGANIGRAMME PROPOSE

